



FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous sou mets, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Notre rapport financier a été audité par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.r.l.

Le rapport du vérificateur ne contient aucune restriction et indique que les états financiers donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Survol général

La Ville de Mont-Royal dégage, au terme de son exercice financier 2017, un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 6 658 033 \$.

Revenus de fonctionnement	89 124 496 \$
Charges de fonctionnement	(85 625 179 \$)
Amortissement des immobilisations	5 153 054 \$
Produit de cession	38 835 \$
Gain sur cession	(13 237 \$)
Remboursement de la dette à long terme	(4 657 768 \$)
Affectations	2 637 832 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	6 658 033 \$

Charges et revenus

L'excédent de 6 658 033 \$ est attribuable à des revenus supérieurs combinés à des économies au niveau des dépenses de fonctionnement, ceci par rapport au budget de l'année 2017, adopté par le conseil municipal en décembre 2016.

Globalement, les revenus de fonctionnement sont de 89,1 M\$, en hausse de 2,5 M\$ par rapport au budget 2017. Cet écart favorable s'explique en grande partie par des revenus additionnels générés par les droits de mutation immobilière, la taxation de nouvelles unités d'habitation ou la modification de valeurs d'immeubles, l'émission de permis de construction et les revenus d'intérêts additionnels.

En contrepartie, les inscriptions pour certaines activités récréatives et culturelles ont été plus faibles que les prévisions budgétaires, entre autres les inscriptions aux camps de jour pour les jeunes. Soulignons que la gestion des activités du camp de soccer et de l'école de patinage artistique a été transférée à des organismes locaux, ce qui explique des revenus moindres pour ces deux volets.

Les charges de fonctionnement de la Ville, qui se sont avérées moindres que prévu, représentent elles aussi un facteur important du résultat positif de 2017. En effet, les charges de fonctionnement et de financement sont de 85,1 M\$ seulement, en baisse de 5,0 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires 2017. Sans se limiter à ce qui suit, les principaux écarts favorables touchent à la rémunération globale, aux charges sociales et aux avantages sociaux, à l'utilisation restreinte de services professionnels externes, à l'approvisionnement en eau et à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, de même qu'aux opérations d'entretien des arbres.

En revanche, nous ne pouvons passer sous silence l'adoption par le gouvernement du Québec de l'arrêté ministériel daté du 21 juillet 2017, modifiant la formule de calcul de potentiel fiscal servant à répartir les dépenses de l'agglomération de Montréal. Le résultat de cette modification se traduit, pour Mont-Royal, par une augmentation de 885 783 \$ de la quote-part versée en 2017 à l'agglomération de Montréal.

Immobilisations

En 2017, l'administration municipale a investi 7,3 M\$ dans ses immobilisations.

Catégorie	2017
Reconstruction, réfection et resurfaçage de rues et de trottoirs	2 204 585 \$
Réfection viaduc et passerelle	198 699 \$
Réhabilitation de conduites d'égout et d'aqueduc	2 457 712 \$

Autres infrastructures : feux de circulation, panneaux d'affichage, système d'éclairage et autres	262 969 \$
Parcs et autres espaces verts	427 011 \$
Remplacement de machinerie et véhicules lourds	757 964 \$
Remplacement de véhicule(s)	28 694 \$
Rénovation, amélioration des bâtiments municipaux	742 924 \$
Ameublement et équipement de bureau	132 440 \$
Autres	85 642 \$
TOTAL	7 298 639 \$

Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés

Au 31 décembre 2017, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 31,4 M\$.

Catégorie	2017
Surplus non affectés	7 911 190 \$
Surplus affectés	17 767 765 \$
Réserves financières	3 765 192 \$
Fonds réservés	1 907 020 \$
TOTAL	31 351 167 \$

Endettement

La dette à long terme au 31 décembre 2017 s'établit à 29,2 M\$. Les investissements à financer en fin d'année s'élèvent à 7,7 M\$. Les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme et les montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés s'établissent à 6,3 M\$. Tous ces éléments portent l'endettement total net à long terme à 30,6 M\$ au 31 décembre 2017. Cet endettement représente 0,43 % de la richesse foncière uniformisée au 16 septembre 2017.

Considérations supplémentaires

Au-delà de ce qui précède, je suis particulièrement heureux des actions concrètes de la Ville et de ses engagements ambitieux à l'endroit de la culture et de l'environnement en 2017.

Au chapitre culturel, soulignons notamment :

- La célébration des 50 ans de la bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson, entre autres par la création de deux murales, l'une intérieure par l'illustrateur montréalais Jacques Goldstyn, l'autre extérieure par le collectif Les Hommes de Lettres en collaboration avec MU, ainsi

que le dévoilement du bronze « Le lecteur » à l'entrée principale du bâtiment, une sculpture du Dr Megerditch Tarakdjian, artiste local de renom;

- Une première présence du Festival Classica à Mont-Royal, une initiative couronnée du succès nécessaire à son retour en 2018 ;
- L'adoption d'une première politique d'acquisition d'œuvres d'art ;
- Le lancement d'une nouvelle politique culturelle et d'un tout premier catalogue de la collection publique d'œuvres d'art.

Au chapitre de l'environnement et du développement durable, soulignons notamment :

- L'imposition d'une réserve foncière dans le secteur Bates/Ekers en vue de la création d'un espace vert ;
- La transformation écoresponsable du parc Daoust en un espace davantage verdoyant et contemporain ;
- L'adoption d'une nouvelle politique de l'arbre de Mont-Royal ;
- L'adoption d'un troisième plan de développement durable, qui guidera les mesures de protection environnementale envisagées par la municipalité jusqu'en 2020.

Par ailleurs, l'engagement de Mont-Royal en faveur de l'activité physique et de saines habitudes de vie s'est concrétisé par la construction d'un terrain de basketball et de pickleball, l'installation de modules extérieurs d'entraînement et la mise à jour de l'offre alimentaire de la Ville, entre autres en ce qui concerne ses machines distributrices. La Ville s'est également associée à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys en vue de contribuer au projet de création du parc-école de St-Clément-Est.

Conclusion

En somme, à la lumière de ses finances au terme de l'exercice de 2017, la Ville de Mont-Royal continue de faire la démonstration de la solidité de sa situation financière. Il s'agit de données probantes devant l'imminence de la réalisation de projets d'envergure, dont le futur centre sportif et communautaire n'est pas le moindre. Sans grande surprise, de longues années d'une saine rigueur et d'une prévoyance fort bien avisée continuent d'alimenter les standards de qualité de notre cité-jardin. Il en va de la confiance et de l'optimisme avec lesquels la Ville peut résolument tourner son regard vers l'avenir.

Donné à Mont-Royal, ce vingt-huitième jour de mai de l'an deux mille dix-huit.

Le maire,

Philippe Roy